



ACTE D'ENGAGEMENT

**Etude de définition et de programmation
du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
du Pays d'Art et d'Histoire Haut Languedoc et Vignobles**

Un SEUL LOT

**Date et heure limites de réception des offres :
Le mardi 22 février 2022 à 16h00
1, rue de la Voie Ferrée
34360 SAINT-CHINIAN**

Janvier 2022

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

ACTE D'ENGAGEMENT¹

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement

■ Objet de la consultation :

Le présent marché de service, conformément à l'article 29 du code des marchés public, en un seul lot, concerne la réalisation d'une étude de définition et de programmation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine en réseau du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.

■ Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes)

1.

à l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre *(en cas de non allotissement)*.

au lot n° de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre *(en cas d'allotissement)* :

(Indiquer l'intitulé du lot tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

aux prestations supplémentaires ou alternatives² suivantes :

B - Engagement du candidat

B1 - Identification et engagement du candidat :

(Cocher les cases correspondantes)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

CCAP n°

CCAG :

CCTP n°

Autres : Le Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières : CCATP

et conformément à leurs clauses et stipulations,

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

² Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document, s'agissant d'un marché à bons de commande passés au fur et à mesure de la survenance des besoins.

B2 - Répartition des prestations *(en cas de groupement conjoint) :*

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer : *(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)*

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

B4 - Avance *(article 87 du code des marchés publics) :*

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

B5 - Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

La durée initiale d'exécution du marché public ou de l'accord cadre est de **8 mois** à compter de :
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché public ou de l'accord-cadre ;
- la date de notification de l'ordre de service ou du premier bon de commande ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

B6 - Délai de validité de l'offre : 90 JOURS

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

B7 - Origine et part des fournitures :

(Indications à fournir pour les seuls marchés ou accords-cadres de fournitures des entités adjudicatrices : article 159 du code des marchés publics)

L'offre présentée au titre du présent marché public ou accord-cadre contient des fournitures en provenance de :

(Cocher la case correspondante et indiquer le pourcentage)

- Pays de l'Union européenne, France comprise :%.
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) :%.
- Autre :%.

C - Signature de l'offre par le candidat

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation)

Pays Haut Languedoc et Vignobles

1, Rue de la Voie Ferrée

34360 SAINT-CHINIAN

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente)

Jean ARCAS, Président du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, représentant le pouvoir adjudicateur par délibération en date du 11 septembre 2020.

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

Pour les renseignements administratifs :

- Jean-Pierre MATEO, chargé des ressources, Pays Haut Languedoc et Vignobles,
04 67 38 11 10 / administration@payshlv.com

Pour les renseignements techniques :

- Sylvie HERPSON, DGA, Pays Haut Languedoc et Vignobles
06 31 43 93 90 / sylvie.herpson@payshlv.com

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Trésorerie de Saint-Pons de Thomières,

Cité Administrative

34220 SAINT-PONS DE THOMIERES

■ Imputation budgétaire :

617 – Étude et recherches

E - Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :
(Cocher la case correspondante)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
- Autres annexes (A préciser) ;

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :

Le

Signature

Jean ARCAS,

*Président du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et
Vignobles*